



**Conseil économique
et social**

RECTIFICATIF
Réf. : Supplément n° 10
(E/1996/30)
(E/CN.15/1996/24)

Octobre 1996
Vienne

COMMISSION DE LA PRÉVENTION DU CRIME ET DE LA JUSTICE PÉNALE

Rapport de la cinquième session (21-31 mai 1996)

Rectificatif

1. *Page 1, projet de résolution I*

Lire comme suit le quatrième alinéa du préambule :

Convaincu de la nécessité d'apporter, sur demande, une assistance technique pour permettre une amélioration du fonctionnement des pouvoirs publics et renforcer la responsabilité et la transparence,

2. Sans objet en français.